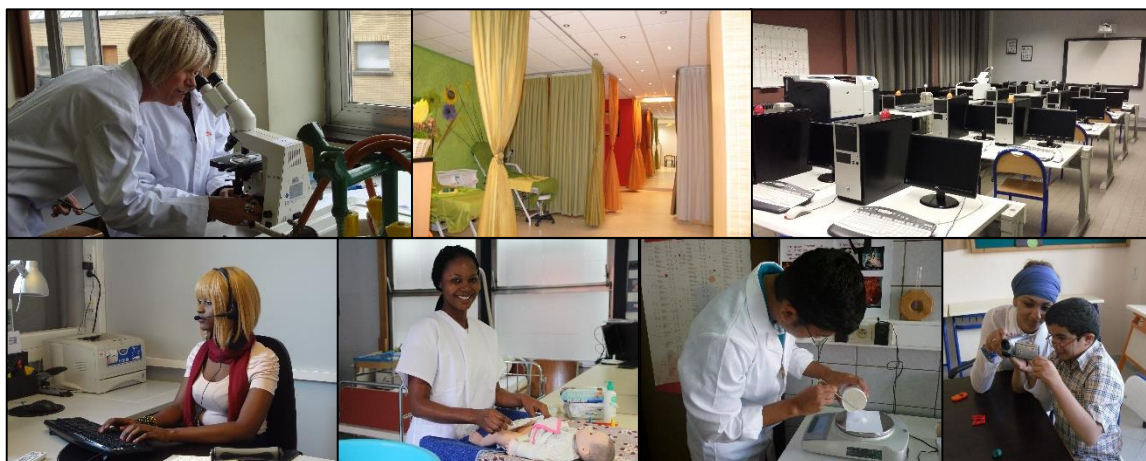




Athénée Royal de Bruxelles 2
Rue de Molenbeek 72-74
1020 BRUXELLES

Tél. 02 425 14 00 – prefet@bruxelles2.org

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE À L'UTILISATION DES LABORATOIRES SCIENTIFIQUES



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

INTRODUCTION

L'accès des étudiants aux laboratoires scientifiques est autorisé seulement:

- s'ils sont accompagnés d'un enseignant,
- s'ils ont accepté et complété le "Contrat de respect du règlement des laboratoires scientifiques".

À son arrivée au laboratoire, l'étudiant se rend à son poste de travail et:

- remplit la feuille de vérification du poste occupé;
- vérifie si tout le matériel est présent et s'il est en bon état (toute anomalie est signifiée sur la feuille de vérification et à l'enseignant);
- remet à l'enseignant la feuille de vérification;
- une fois installé, attend les consignes de l'enseignant;
- ne manipule sous aucun prétexte le matériel et/ou les expériences qui pourraient être présents sur le plan de travail.

TENUE ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION LORS D'UNE MANIPULATION

- 1 Il est obligatoire de porter un tablier de laboratoire (de préférence en coton), boutonné.
- 2 Les cheveux doivent être attachés, les foulards et écharpes rentrés.
- 3 Il faut éviter de porter des bijoux.
- 4 Il faut veiller à porter des souliers recouvrant complètement les pieds.
- 5 Des lunettes de protection seront utilisées si la manipulation le nécessite.
- 6 Le port de lentilles oculaires est vivement déconseillé.
- 7 Des gants appropriés doivent être utilisés si la manipulation le nécessite.

HYGIÈNE ET SANTÉ

- 1 La préparation, la consommation et la conservation de nourriture et de boisson dans les laboratoires et salles de préparation sont interdites.
- 2 Il est obligatoire de se laver les mains dès qu'elles sont souillées et en fin de séance.
- 3 Il est exclus d'utiliser un récipient de laboratoire pour consommer une quelconque boisson.
- 4 En cas de brûlure légère de la peau, la surface brûlée devra être rincée sous eau courante et tiède pendant au moins 15 minutes.
- 5 Il faut laver immédiatement à l'eau les parties de la peau qui entre en contact avec des produits chimiques (acides, bases, oxydants, ...)
- 6 Si vos yeux sont atteints par des éclaboussures de liquide, utilisez le plus rapidement possible la douche oculaire signalée dans chaque laboratoire (rinçage-œil).
- 7 En cas de malaise, de coupure, de brûlure thermique ou chimique, le professeur responsable du laboratoire doit être immédiatement prévenu.

MANIPULATION

- 1 Les conseils et consignes donnés par le professeur (oralement et par écrit) avant et pendant la manipulation doivent être suivis scrupuleusement.
- 2 Avant toute manipulation, vérifier si les appareils sont en état de fonctionnement.
- 3 Les élèves font vérifier le montage par le professeur avant la manipulation.
- 4 L'usage d'une poire propipette est obligatoire lors du prélèvement de solution acide, basique ou oxydante, ainsi que pour tous les prélèvements de solvants organiques.
- 5 Ne pas laisser le visage au-dessus d'un récipient ouvert contenant un mélange réactionnel.
- 6 Ne pas respirer au flacon ou au col d'un tube à essai.
- 7 Ne pas diriger l'orifice d'un tube à essai vers soi ou vers son voisin.
- 8 Le pouce n'est pas un bouchon.
- 9 Un appareil qui fonctionne ne peut être laissé sans surveillance.
- 10 Ne jamais toucher aux substances qui sont sur les postes de laboratoire (il peut s'agir d'expériences inachevées des autres groupes. S'il te manque de la vaisselle: demande à ton enseignant).
- 11 Tu es responsable du matériel à ta disposition. Toute anomalie (matériel manquant ou brisé) doit être signalée EN DÉBUT de période, sinon tu seras tenu responsable de l'anomalie. Ceci implique que tu devras payer le matériel manquant ou brisé.
- 12 Un bec à gaz (type bunsen p.ex.) ne peut jamais rester allumé sans surveillance.
- 13 Ne jamais manipuler de produits volatils près d'une flamme.
- 14 Se méfier des projections quand un liquide est chauffé dans un tube à essai.
- 15 Les surfaces souillées doivent être immédiatement nettoyées.
- 16 Fermer systématiquement tous les flacons après usage.
- 17 Le laboratoire n'est pas grand, en conséquence:
 - tu travailles toujours debout à ton poste de laboratoire;
 - tu pousses ta chaise sous la table avant d'aller à ton poste de travail;
 - tu ne travailles pas à genoux (les jambes qui dépassent bloquent le passage), travaille accroupi au besoin.


APRÈS MANIPULATION


- 1 Les tables et les instruments sont systématiquement nettoyés et séchés.
- 2 Les dégradations constatées sur les instruments ou sur les tables doivent être immédiatement signalées au professeur responsable.
- 3 La verrerie de laboratoire est rincée une première fois à l'eau de distribution, puis à l'eau déminéralisée, avant d'être séchée extérieurement (intérieurement dans la mesure du possible).
- 4 Le matériel est rangé avec l'aide du professeur.
- 5 Les appareils électriques doivent être débranchés et le gaz coupé.

- 6 Les différents déchets de la manipulation seront traités en fonction de leur structure et dangerosité respective (déchets solides, liquides, chlorés, organiques ...)
- 7 Aucun récipient non-étiqueté contenant une solution inconnue ne peut rester sur la table.
- 8 Avant de quitter le laboratoire:
 - vérifie que la valve de gaz est à la position «fermée», même si tu ne l'as pas utilisée: quelqu'un peut l'avoir accrochée;
 - il est important de replacer ta chaise au bon endroit (toujours pour laisser le passage le plus libre possible).

GÉNÉRALITÉS

- 1 Tous les utilisateurs des laboratoires de sciences sont responsables du maintien des laboratoires en bon état.
- 2 Il est interdit de réaliser une autre expérience que celle décrite dans le mode opératoire distribué par le professeur.
- 3 Toute anomalie, tout incident ou bris de verre, ou détérioration du matériel, doit être directement signalé au professeur.
- 4 Il est interdit de se rendre dans la réserve de produits chimiques sans autorisation.
- 5 Les vêtements, sacs ou effets personnels ne peuvent pas traîner sur les tables.
- 6 Il faut éviter de faire des gestes dangereux, de courir et de se bousculer dans les laboratoires.
- 7 Les allées du laboratoire doivent toujours être libres, pour faciliter les déplacements et éviter les chutes.

 <p>WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT</p>	<p>"Wallonie-Bruxelles Enseignement" est le réseau des établissements scolaires organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
--	---

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p>La "Fédération Wallonie-Bruxelles" est l'appellation désignant usuellement la "Communauté française" visée à l'article 2 de la constitution.</p>
--	---

CONTRAT DE RESPECT DU RÈGLEMENT DES LABORATOIRES SCIENTIFIQUES

Nom de l'élève: Classe:

Par la présente, je reconnais avoir lu et compris le règlement des laboratoires scientifiques de l'Athénée Royal de Bruxelles 2. Je m'engage à suivre ce règlement et je suis conscient(e) que le fait de ne pas respecter l'un des points du règlement pourra entraîner mon exclusion de ce lieu d'enseignement et d'apprentissage.

Date: Signature de l'élève:

Nom du tuteur légal:

Par la présente, je reconnais être informé(e) que l'élève précité pourra être exclu(e) du laboratoire de sciences (lieu d'apprentissage et d'enseignement) s'il ne respecte pas le règlement. Je suis également informé(e) du fait que le tuteur légal devra payer les coûts de remplacement du matériel manquant ou brisé qui était sous la responsabilité de l'élève précité.

Date: Signature du tuteur légal: